



L'évaluation du potentiel suicidaire et l'orientation

Conception :

Céline Kopp-Bigault et Laure Bleton

Document protégé par le droit d'auteur (Code de la propriété intellectuelle, notamment articles L.111-1; L.121-1; L.122-1; L.122-4; L.122-5, L.123-1; L.335-2): Pas de reproduction sans le consentement de l'auteur, Publication d'une brève citation possible sous réserve de l'indication du nom de l'auteur et la source.

Non respect du droit d'auteur: délit de contrefaçon.

Publics

Professionnels de santé, médicaux, para-médicaux et psychologues

Objectifs

A la fin de la formation, le participant sera en mesure de :

- Repérer les signes de souffrance psychique chez un individu
- Envisager l'hypothèse d'une crise suicidaire et savoir repérer son existence
- Discuter des représentations concernant le suicide, repérer les freins à la détection
- Réaliser et transmettre une triple évaluation du potentiel suicidaire : Urgence, Dangerosité, Risques et Protection
- Accompagner et orienter la personne en situation de crise suicidaire de manière adaptée au sein d'un réseau construit et lisible
- Se sensibiliser à ses propres limites et à comment se préserver

Contenus

- **Module 1** : Connaissances communes sur le suicide et préalables

Mettre le groupe en mouvement et en dynamique d'apprentissage par l'interconnaissance des stagiaires et la formulation des attentes. Mettre en avant les connaissances des uns et des autres sur le suicide. Donner les bases d'un langage commun autour de quelques définitions clés. Mettre en avant l'intérêt de la prévention du suicide

- **Module 2** : Crise et crise suicidaire

Savoir reconnaître : une crise psychique en général, une crise suicidaire plus particulièrement (signes associés). Connaître la progression de la crise.

- **Module 3** : Evaluation du potentiel suicidaire

Etre en mesure de réaliser une triple évaluation : L'urgence de la situation / La dangerosité de la situation / Le profil de risque suicidaire de la personne, ses facteurs de protection. Savoir transmettre son évaluation.

- **Module 4** : Conditions relationnelles à l'évaluation

Comprendre les préalables relationnels nécessaires à l'évaluation d'une personne en crise suicidaire en raison du degré de sa souffrance, de son ambivalence, de son sentiment d'être perdu, des modifications cognitives et émotionnelles liées à l'état de crise. Créer des conditions relationnelles sécurisantes pour le sujet en crise dans ce processus d'évaluation.

Intervenants

Formateurs régionaux formés par les formateurs nationaux et habilités par le GEPS.

Durée

2 journées de formation
9h00-12h30 – 13h30-17h